

---

**Septième Session du Conseil d'Orientation**

*Vendredi, 29 décembre 2017*

---

**Communiqué final**

---

L'an deux mille dix-sept et le vingt-neuf décembre, s'est tenue à Grand-Bassam (hôtel Afrikland), la septième (VII<sup>ème</sup>) session du Conseil d'Orientation de l'Agence Emploi Jeunes, sous la Présidence de Monsieur le Ministre de la Promotion de la Jeunesse, de l'Emploi des Jeunes et du Service Civique, Président du Conseil, en présence du nombre qualifié des membres. L'Administrateur, Monsieur KOUADIO Kouamé Jean-Louis, rapportait les travaux.

Les principaux points inscrits à l'ordre du jour portaient sur l'examen et l'approbation du Procès-Verbal du Conseil d'Orientation du 07 octobre 2017, le bilan de la première édition de l'opération « Agir pour les jeunes » et le lancement de la deuxième édition ainsi que le projet du plan de travail budgétisé annuel 2018.

Après les propos introductifs de Monsieur le Président du Conseil, l'Administrateur a présenté le procès-verbal de la sixième session du Conseil d'Orientation. Aussi, conformément à l'agenda établi, deux communications importantes ont-elles été enregistrées. Il s'agit notamment du bilan de la première édition de l'opération « Agir pour les jeunes » et la mise en œuvre de la deuxième édition ainsi que le projet du plan de travail budgétisé annuel (PTBA).

Après avoir suivi avec une attention particulière les différentes communications dont celle portant sur l'opération « Agir pour les jeunes », le Conseil :

- adopte le procès-verbal de la sixième session du Conseil d'Orientation en date du 07 octobre 2017 sous réserve d'amendement ;
- approuve le bilan opérationnel et financier de la 1<sup>ère</sup> édition de l'opération spéciale « Agir pour les jeunes ». Cette édition a permis de financer l'installation de **8 385 projets** installés sur 9 151 projets validés pour un montant global de **4 100 000 000 FCFA**. Le processus d'installation des projets se poursuit (jusqu'à fin juin 2018), le taux de remboursement des prêts s'établit à fin décembre 2017 à **63%**;
- se félicite de l'engouement des jeunes pour le remboursement des prêts consentis ;
- approuve les innovations engagées pour la mise en œuvre de la 2<sup>ème</sup> édition de ladite opération. Cette deuxième édition visera 12 000 jeunes bénéficiaires sur toute l'étendue du territoire national pour un coût total de 4,92 milliards FCFA avec une mobilisation plus accrue et coordonnée des partenaires techniques et financiers;
- se félicite de l'élaboration du PTBA 2018 de l'Agence Emploi Jeunes et formule des observations pour l'enrichir davantage.

**En définitive, le Conseil autorise la préparation de la deuxième édition de l'opération spéciale « Agir pour les jeunes ».**

Tout en se félicitant des résultats probants enregistrés, les Conseillers engagent l'Agence Emploi Jeunes à poursuivre les efforts soutenus, avant de déclarer clos la présente session consacrée principalement à l'opération « Agir pour les jeunes ».

*Fait à Grand-Bassam, le 29 décembre 2017*

*Le Secrétariat,*

**KOUADIO Kouamé Jean-Louis , Administrateur**